

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 FEVRIER 2013 à 19 H 00

L'AN DEUX MIL TREIZE, LE VINGT CINQ FEVRIER, à dix neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de LAMARCHE-SUR-SAONE convoqués le 18 Février 2013, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BRANCOURT Alain.

Etaient présents : Alain BRANCOURT, Raymond VITRY, Alain FLACELIERE, Gilles LEMUNIER, Frédéric COLLÉ, Yves BOILLIN, Michèle VAILLARD, Maria HAMY-CALÇADA, Thérèse MATHIRON, Abel BARBIER, Martine CLÉMENT,

Etaient absents excusés : NEBOUT Viviane (procuration à Alain FLACELIERE) – Jean-Sébastien VIENNET (Procuration à Frédéric COLLÉ)

Etaient absents : Joël LEVITTE – Laurent HARDY

Secrétaire de séance : Thérèse MATHIRON

Le Maire donne lecture du précédent compte-rendu et propose l'ordre du jour suivant :

CARTES DE PECHE 2013

Le Maire communique le bilan de la pêche des étangs pour 2013, soit au total 2 541 Kg de poissons remis dans le 2^{ème} Etang pour une ouverture programmée le 16 Mars 2013 (sauf intempéries).

M. LEMUNIER précise que le règlement a été modifié (date de la course des foulées Vertes et limitation d'une zone de pêche avec 1 seule ligne).

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 47 € le prix de la carte annuelle et 4 € celui de la carte journalière. Les cartes seront en vente à partir du 11 Mars 2013 (cartes annuelles) à l'Agence postale du lundi au samedi de 9 H 00 à 12 h 00 et à la mairie le dimanche de 8 h 00 à 10 h 00. Les cartes journalières seront en vente à partir du 15 Avril 2013.

M. Alain FLACELIERE rend compte des observations formulées par le Centre de Gestion chargé de la rédaction du document unique pour sécuriser l'intervention des agents techniques sur « la pale ».

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire rappelle que le décret sur les rythmes scolaires qui acte le passage à la semaine de 4 jours et demi avec le mercredi matin ou le samedi matin sur dérogation a été publié le 26 Janvier 2013. Malgré la réunion organisée par le Conseiller Général avec les Maires du Canton et l'Inspectrice de la circonscription, aucune réponse n'a pu être apportée aux nombreuses questions posées (coût financier, difficultés d'organisation, qualification du personnel....).

M. Frédéric COLLÉ présente les principes de cette nouvelle organisation du temps de travail et précise que les professeurs des écoles et les parents d'élèves réunis en Conseil de Classe désapprouvent ce projet et sa mise en place pour la rentrée 2013.

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande le report de l'application de cette réforme pour la rentrée 2014.

AB

.../...

ACHAT TERRAINS

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 3 parcelles d'une surface de 35 ares 05 nécessaires pour le passage des canalisations du surpresseur. Il charge le Maire de la conduite administrative des dossiers et l'autorise à signer les actes correspondants. Les frais notariés seront à la charge de la Collectivité.

Le Maire précise que le marché attribué à l'entreprise INEO a été déposé à la Préfecture de la Côte d'Or pour le contrôle de légalité.

AMORTISSEMENT ETUDE CŒUR DE VILLAGE

Le Conseil Municipal décide de fixer la durée de l'amortissement de l'étude « Cœur de Village » à 5 ans.

DELEGATION DE SIGNATURE

M. BRANCOURT, Maire, fait part d'un projet personnel d'extension de garage dans sa propriété. Selon l'article L 422-7 du Code de l'urbanisme, il ne peut délivrer cette autorisation lui-même. Le Conseil Municipal désigne M. Raymond VITRY, Premier Adjoint au Maire pour la signature du permis de construire.

INTERVENTIONS DIVERSES

- Le Maire précise que :
 - les travaux d'abattage des arbres devant la Résidence de la Velle sont programmés dans la semaine.
 - le chantier du lotissement de la Garenne devrait reprendre en Avril.
- M. Yves BOILLIN demande où en sont les démarches pour l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite. Les différents sites ont été répertoriés et feront l'objet d'une étude dans les délais impartis.
- M. Gilles LEMUNIER propose la mise en place d'un panneau de priorité à droite à l'intersection de la rue du Pays Neuf et de la Rue de St Léger.
- M. VITRY fait part du souhait de M. PIOT, Directeur de la CITA de sécuriser la sortie d'usine. Les 2 radars pédagogiques installés « Rue de Franche Comté » et « Rue de Bourgogne » devraient prochainement être mis en service.

La séance est levée à 19 h 45

Le Maire
Alain BRANCOURT

